

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 82 (1985)
Heft: 8

Rubrik: Billet du président

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Billet du président

Quel dommage, mon cher Ambroise, que la missive que tu m'as envoyée n'ait pas été postée un jour plus tôt. J'ai pris connaissance de son contenu à mon retour d'une séance du Comité central SAR. J'aurais pu en parler à mes collègues et nous aurions pu débattre certains sujets qui te tiennent à cœur. Dommage aussi que seul ton prénom figure au bas de ta lettre. Il y a tant et tant de cultivateurs d'abeilles en Suisse romande qui se prénomment comme toi ! Je me trouve dans l'impossibilité de te coller une adresse exacte, mais, puisque tu as la gentillesse de m'écrire pour me faire part de tes soucis et pour émettre des suggestions, voici ma réponse. Si j'utilise la voie de notre *Journal suisse d'Apiculture* pour le faire, c'est parce que le contenu de ta lettre intéresse la plupart des apiculteurs de Romandie, payeurs de cotisation SAR.

Tu sembles me reprocher de ne plus écrire mon «Billet du président». Tu dis manquer d'information sur la marche de notre société. Comprends, Ambroise mon ami, qu'il n'est point dans mes habitudes d'empiéter sur les plates-bandes du responsable de notre journal. Sache aussi, mon cher membre de la SAR, que j'écarte sans plus ta proposition de faire

l'acquisition d'une machine à photocopier pour transcrire dans notre revue mensuelle des textes ayant paru dans des journaux étrangers. Je ne souscris pas à un certain esprit de clocher, je respecte les organisations apicoles de nos pays voisins, mais, pour ce qui est de l'avenir de notre apiculture de Suisse romande, je fais avant tout confiance à nos autorités helvétiques du Liebefeld et à l'expérience des apiculteurs chevronnés de chez nous !

Les systèmes de ruches que nous utilisons en Suisse romande ont fait leurs preuves, les résultats obtenus par nos moniteurs-éleveurs sont merveilleux, la bonne organisation de notre police sanitaire veille correctement sur la santé de nos ruchers !

Que faut-il souhaiter de plus pour nos apiculteurs de Romandie ? Des abeilles douces, des hausses bien pleines !

Sion, le 14 juillet 1985.

A. Fournier

